



RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification											
Nom de la municipalité JEANNE-MANCE											
Nom du représentant et agent officiel JOAO NEVES					Nom du candidat JOAO NEVES						
Période visée			Date d'autorisation			Veille de la transmission			Date de l'élection		
	Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour
DU	2013	OCT.	03	AU	2013	NOV.	03		2013	NOV	03

RAPPORT FINANCIER		
Fonds électoral		
Partie 1 - Rentrées de fonds		
1. Contributions de 100 \$ ou plus (section 1, total A)	Nombre de donateurs 0	0 \$
2. Contributions de moins de 100 \$	Nombre de donateurs 0	0
3. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)		0
4. Revenus accessoires (section 3, total E)		0
5. Emprunts (section 2, total B)		0
6. Autres rentrées (préciser) <u>COMPTÉ PERSONNEL DU CANDIDAT</u>		996 83
7. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 6)		996 83 \$
Partie 2 - Sorties de fonds		
8. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)		996 83 \$
9. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)		0
10. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)		0
11. Autres sorties (préciser) _____		0
12. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 11)		996 83 \$
Partie 3 - Surplus du fonds		
13. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 7 moins ligne 12)		0 \$

Établissement financier	
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCIAL	
Adresse de l'établissement 1165, RUE. LEVESQUE BOWL. WEST. MONTREAL, QUEB.	N° du compte 70-29857

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES

No	Nom du fournisseur	N° pièce justificative	Montant payé	Distribution du montant payé					Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Dépenses électorales					
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas		
1	SPRINT MEDIA INC	1	824 37 ^s	824 37 ^s					
2	124251 CANADA INC.	2	172 46	172 46					
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21	Additionner (lignes 1 à 20)		996 83	996 83					
	Dépenses faites, non réclamées	Date de la réclamation (si connue)	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
22			/	/					
23			/	/					
24	Additionner (lignes 22 et 23) * Joindre un chèque à l'ordre du trésorier pour le montant des dépenses faites, non réclamées		/	/					
25	Additionner (lignes 21 et 24)		996 83 ^s	996 83 ^s					
Total G									

996.83^s
Total F

Limite des dépenses électorales

8045.40^s

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées

Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant
/	/	/
/	/	/
/	/	/
/	/	/

Déclaration

Je, NEVES Nom JOAO Prénom
4740, JEAN TALON EST - #254 Adresse ST. LEONARD, QUÉBEC, H1S 0B4

représentant officiel et agent officiel du candidat JOAO NEVES Nom du candidat
 déclare ce qui suit.

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées ci-dessus.
2. Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

João Neves Signature du représentant officiel et agent officiel le 28 JANVIER 2014 Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL

Je,

NEVES

Nom

JOAO

Prénom

4740, Jean Talon Est # 254, St. Léonard, Québec, H1S 0B4

Adresse

représentant et agent officiel du candidat
déclare ce qui suit :

JOAO NEVES

Nom du candidat indépendant

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport.

Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428,1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.


Signature du représentant et agent officiel

le 28 JANVIER 2014
Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT

Je, NEVES Nom JORD Prénom

candidat indépendant
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.

Jordan Neves Signature du candidat indépendant 29 Jan. 2014 Date